

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance de cotation

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente • (Page 07)

Compagnie aérienne (Page 08)

Cathay Pacific enregistre des pertes historiques

Suite à la pandémie du coronavirus et des tensions politiques qui se déroulent à Hong...

France • (Page 08)

L'industrie du sucre risque de disparaître

Alors que la France est le premier producteur de sucre européen, la filière, qui représente 46.000 emplois, risque de disparaître...



Cadastre minier

Le Togo dispose d'un portail en ligne

• (Page 03)



Echanges entre OTR et CNP-Togo

• (Page 04)

Les réformes de la DODPL au cœur des discussions

Ports du Togo

La gestion des marchandises dangereuses révisée

Une semaine après la double explosion destructrice causée par un dépôt de nitrate d'ammonium, qui a ravagé le port de Beyrouth et une partie... • (Page 02)

Nouvelle Société Cotonnière du Togo

Les vraies raisons de la privatisation

Les autorités togolaises donnent des éclaircissements à l'opinion publique qui s'interroge sur le bien-fondé de la privatisation de... • (Page 04)

Lutte contre la déforestation

Transformation des tiges de cotonnier au Togo

10 millions de producteurs de coton du Mali, de Côte d'Ivoire, du Bénin ainsi que du Togo pourront disposer d'une technologie nouvelle... • (Page 11)

Banque centrale Tiémoko Meyliet KONE

reconduit à la tête de la BCEAO

La Conférence des Chefs d'Etat de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a renouvelé le bail du gouverneur de la Banque... • (Page 06)

Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte...

Le Coronavirus ne passera pas par MOI... et TOI ?

Message de prévention et de sensibilisation de :



A la propagation du coronavirus au TOGO

Ports du Togo

La gestion des marchandises dangereuses révisée

Une semaine après la double explosion destructrice causée par un dépôt de nitrate d'ammonium, qui a ravagé le port de Beyrouth et une partie de la capitale libanaise, les autorités togolaises s'attendent à doter les installations portuaires nationales de dispositifs idoines de sécurité afin de prévenir ce genre de catastrophe, indique République togolaise.



• Nicole ESSO

Une réunion interministérielle axée sur les mesures relatives à la manutention et l'entreposage des marchandises dangereuses dans les ports du Togo s'est ainsi tenue. Il s'est notamment agi au cours des travaux d'évaluer les mesures sécuritaires dont disposent ces infrastructures et d'envisager des solutions pour y encadrer surtout la gestion des produits chimiques dangereux. « Il faut se concentrer sur la sûreté et la sécurité des installations portuaires, par la veille et la surveillance », a déclaré le ministre en charge de la protection civile Yark Damehame. Plusieurs décisions ont été prises, entre autres la création d'une commission d'inspection des magasins portuaires, l'enlèvement des marchandises dangereuses au plus tôt après leur déchargement, ou encore une conformité du pays aux normes IMDG sur les marchandises à haut risque. En rappel, la catastrophe de Beyrouth a fait plus de 200 morts et 6000 blessés, et causé des milliards de dollars de dégâts matériels. C'est un pays déjà en détresse économique et sociale qui vient

d'être touché par l'explosion de 2750 tonnes de nitrate d'ammonium stockées dans un entrepôt du port de Beyrouth. Quelque 120 hectares, quatre bassins, seize quais, douze entrepôts, un silo à grains... les violentes explosions qui ont secoué Beyrouth mardi ont tout pulvérisé sur leur passage. Au moins 137 personnes sont mortes, 5000 blessées et des dizaines restent portées disparues. Les maisons de la zone por-

tuaire et du centre-ville sont en majorité détruites. Jusqu'à 300 000 personnes auraient perdu leur logement. Même si la solidarité libanaise s'organise, une grande partie de la population a passé la nuit dans les rues, les jardins et sur les trottoirs. Les hôpitaux de la ville, déjà sous tension en raison de la pandémie, sont saturés, alors que des centaines de blessés affluent. La solidarité internationale s'organise.



AUX DECIDEURS ...

Conditions d'entrée et de séjour

Au Togo, dans le contexte de pandémie de Covid-19, les autorités ont décidé de plusieurs mesures dont un état d'urgence sanitaire, en vigueur depuis le 1er avril 2020, a été prorogé jusqu'au 16 août 2020 ; les frontières terrestres du pays sont fermées aux voyageurs depuis le 20 mars 2020, sauf autorisation spéciale ; la fréquentation des plages du littoral togolais est soumise à restrictions ; le port du masque en public est obligatoire.

Quant aux liaisons aériennes et conditions d'entrée, il est à retenir qu'à compter du 1er août 2020, l'espace aérien togolais est de nouveau ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux. Les mesures suivantes s'appliquent aux passagers empruntant l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma de Lomé : inscription individuelle préalable au voyage sur le site gouvernemental dédié. Téléchargement à l'arrivée d'une application mobile de traçage dénommée Togo Safe, pour permettre la géolocalisation des voyageurs après leur admission sur le territoire togolais ; au départ, les passagers doivent se soumettre à un test PCR dans les 72 heures précédentes ; à l'arrivée, le test est pratiqué au sein d'un laboratoire dédié aménagé dans l'emprise de l'aéroport.

Les passagers sont ensuite tenus d'attendre le résultat en auto-confinement. Les cas positifs sont placés en quarantaine renforcée à domicile ou dans une structure dédiée ; le coût du test est fixé à 40 000 XOF (60 €) payable en ligne au moment de l'inscription sur le site dédié. Les passagers en transit à l'aéroport de Lomé sont dispensés du test s'ils restent en zone internationale.

Au Togo, tout comme dans l'ensemble de la zone UE-MOA, des mesures ont été prises pour contenir la pandémie. Celles-ci se distinguent en trois grandes catégories, à savoir les mesures de prévention, les mesures d'urgence sanitaire et les mesures d'atténuation. En tenant compte des réalités socioéconomiques qui prévalent au Togo, le gouvernement a opté pour des mesures plus allégées plutôt qu'un confinement total.

Komlan KPATIDE

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Cadastre minier

Le Togo dispose d'un portail en ligne

La Direction générale des mines et de l'énergie du Togo, a procédé au lancement, mercredi 12 août 2020, du Portail du cadastre minier de la République Togolaise.

• Nicole ESSO

La plateforme, développée dans le cadre du projet de développement et de gouvernance minière, veut davantage promouvoir la transparence et accroître l'investissement dans le secteur minier au Togo, informe le site républicain togolaise. Le portail dont l'actualisation sera faite chaque jour ouvrable, regroupe toutes les informations disponibles sur les demandes, titres miniers en vigueur, les permis d'explo-

tation, les substances exploitées ou encore les sociétés agréées. La Direction générale des Mines et de la Géologie (DGMG) et Trimble Land Administration ont, dans le cadre du projet de développement et de gouvernance minière (PDGM), développé le portail du Cadastre minier afin de promouvoir la transparence et d'accroître l'investissement dans le secteur minier du Togo. Actuellement, les demandes et les titres miniers en vigueur sont affichés. Cliquez sur un permis ou une demande sur la



cinq ans est appuyé à hauteur de 15 millions de dollars par l'institution de Bretton Woods, pour un secteur extractif qui représente plus de 20% des exportations togolaises. Le dispositif moderne de gestion des titres miniers mis à la disposition du public prend en compte les aspects réglementaires et institutionnels de l'administration des droits miniers. Il a pour avantage de collecter, en temps réel, les différents types de demandes de permis en matière de ressources minérales, aussi bien pour la recherche que pour l'exploitation. Le Cadastre minier est un outil qui permet la mise à jour régulière des titres miniers, tout en évitant les chevauchements de permis quand il s'agit d'attribuer un nouveau permis. Le cadastre minier est lancé au même moment que le système d'informations géologique et minière ainsi que du système de gestion électronique de données. Les opérateurs économiques, les chercheurs et les étudiants peuvent désormais trouver satisfaction à travers ce progrès technologique.



carte pour consulter les informations détaillées ou utilisez la fonction de recherche en utilisant le code du permis ou le nom de la société ou encore les substances exploitées. Les informations sur cette carte sont généralement mises à jour tous les jours ouvrables. La dernière mise à jour a été effectuée le 12 août 2020. Pour rappel le gouvernement togolais avait mis en place des outils de gestion de

ses données géominières, en décembre 2019, à travers les Systèmes de Cadastre minier (SCM), d'Information géologique et minière (SIGM), et de Gestion électronique de données (GED). Leur mise en place, devant permettre de moderniser la gestion du cadastre minier, entre dans le cadre du Projet de développement et de gouvernance minière (PDGM), appuyé par le Groupe de la Banque

mondiale, et qui vise à renforcer la capacité de l'Etat à gérer les ressources minières de manière durable, sur les plans écologique, social et économique. Ces outils informatisés, notamment le cadastre qui permet désormais de mieux gérer les titres miniers de manière encadrée, constituent la pierre angulaire d'une bonne gestion des ressources minières. Ce programme d'une durée de

Formation

IFAD-Aquaculture recrute pour l'année scolaire 2020-2021

L'Institut de Formation en Alternance pour le Développement dédié à l'aquaculture (IFAD-Aquaculture) lance du 21 septembre au 13 octobre 2020, une campagne de recrutement d'apprenants pour l'année scolaire 2020-2021.

• Junior AREDOLA

Inauguré le 18 Juin 2019 par Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, l'Institut forme des togolais jeunes comme adultes au métier de l'aquaculture. La formation à l'Institut est faite en alternance entre le campus numérisé et connecté de l'Institut et la ferme d'exploitation pour une mise en situation professionnelle réelle, pour permettre aux apprenants d'acquérir des compétences réelles qui leurs permettront d'installer et exploiter une ferme aquacole à la fin de leur forma-

tion. Malgré la pandémie du Coronavirus, l'IFAD-Aquaculture a continué à dispenser les cours à distance aux apprenants grâce à l'Environnement Numérique de Travail (ENT). L'Institut a déjà connu 2 vagues de recrutement d'apprenants en 2019 pour le Baccalauréat Professionnel en Aquaculture en 3 ans. Le recrutement se fait en étapes et est essentiellement axé sur la motivation du candidat. Tout commence par des dépôts de dossiers, qui seront étudiés pour produire un lot de candidats présélectionnés. Ces candidats passent ensuite des entretiens de motivation

et parmi eux sont retenus les candidats admis à l'IFAD. Pour être admissible, les candidats doivent être titulaire du niveau minimum de BEPC, physiquement apte, motivé et avoir un âge compris entre 18 et 30 ans. Ils devront soumettre entre le 12 et le 26 août 2020 un dossier de candidature comportant une fiche d'inscription remplie par le candidat (fiche à retirer à l'IFAD-Aquaculture ou à télécharger sur le site de l'IFAD www.aed-ifad.tg); une fiche d'autorisation parentale remplie par le parent (fiche à retirer à l'IFAD-Aquaculture ou à télécharger



sur le site de l'IFAD www.aed-ifad.tg); une lettre de motivation à adresser au Directeur Général de l'IFAD d'Elavagnon; une copie lé-

galisée du certificat de naissance du candidat; une copie légalisée du relevé de notes du BEPC ou d'un diplôme supérieur au BEPC. Les dos-

siers envoyés par voie électronique doivent être en un seul fichier PDF bien lisible portant le nom et prénoms du candidat.

Baromètres Togo

Indicateurs de croissance	2018(e)	2019(e)	2020(e)
PIB (milliards USD)	5,35	5,67	6,24
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,7	5,0	5,3
PIB par habitant (USD)	668	691	741
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	75,715	70,560	64,775
Taux d'inflation (%)	0,4	1,2	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,49	-0,45	-0,44
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-9,2	-8,0	-7,0

Source: FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018. Note: (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	631,22	630,86	657,54

Source: Banque Mondiale - Dernières données disponibles.
Principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	36,9	17,3	44,9
Valeur ajoutée (en % du PIB)	41,8	17,0	29,8
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	7,3	2,1	3,3

Source: Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les IDE en chiffres

	Togo	Sub-Saharan Africa	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,4	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	8,6	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	9,0	5,0

Source: Doing Business - Dernières données disponibles. Note: *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Nouvelle Société Cotonnière du Togo

Les vraies raisons de la privatisation

Les autorités togolaises donnent des éclaircissements à l'opinion publique qui s'interroge sur le bien-fondé de la privatisation de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT).

● Bernard AFAWOUBO

Depuis fin juin 2020, suite à l'annonce de la privatisation de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) par l'Assemblée Nationale, l'opinion publique s'interroge sur le bien-fondé de cette procédure. De coutume, le recours à la privatisation au Togo vise à transférer au secteur privé, la gestion d'une activité ou d'un secteur économique jugé peu ou contre-performant afin d'y apporter des solutions fiables. D'après les autorités togolaises, cette nouvelle concession ne répond ni à un souci d'améliorer la trésorerie publique, ni à un besoin de corriger une mauvaise performance financière de la société privatisée. La NSCT, de sources officielles, se porte bien comme l'atteste le résultat net qu'elle a dégagé en 2019 et qui s'établit à 4,6 milliards de francs CFA. La privatisation annoncée s'inscrit dans une vision de modernisation de la filière cotonnière avec en ligne de mire la création d'une chaîne de valeurs. Comme établi dans l'axe 2 du Plan national de développement (PND 2018-2022), le Togo



veut faire rayonner la filière cotonnière, passant de la production à la transformation en produits finis ou semi-finis sans oublier la consommation directe ou intermédiaire. Insatisfait du rendement modeste de la campagne 2019-2020 (116.000 tonnes de coton graine) à seulement deux (02) ans de l'échéance fixée pour atteindre les 200.000 tonnes annuelles, le Togo mise cette fois-ci sur une forte production en remobilisant autour de la filière, les travailleurs déterminés, formés et dévoués. D'ici trois (03) ans, la production cotonnière devrait doubler. Pour y parvenir, les pouvoirs publics ont opté pour une démarche fondée sur des indicateurs de performances, notamment l'augmentation substantielle du revenu des cotonculteurs. Elle sera effective grâce à

l'amélioration du rendement de la production de 600 kg/ha aujourd'hui pour atteindre un niveau de performance d'au moins 900 à 1000 kg/ha sur le court terme, avec le développement de la culture attelée, des noyaux d'élevage, de la filière soja et les cultures maraichères au profit des producteurs vulnérables. En outre, le renforcement du parc industriel ; l'optimisation du schéma cultural ; l'utilisation des intrants et l'appui conseil ; la réhabilitation des pistes rurales cotonnières pour améliorer la collecte du coton graine et participer au désenclavement des zones de production agricole sont dans les petits papiers des décideurs. Tout ceci va redynamiser la première filière d'exportation au Togo qui contribue de l'ordre de 4% à la richesse nationale.

Marché financier régional

Le Togo lève 30 milliards FCFA le 21 août prochain

L'Etat togolais à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances, va tenter de lever 30 milliards de FCFA sur le marché financier régional le 21 août prochain, selon un avis émis par l'Agence Umoa-Titres.

● Vivien ATAKPABEM

Il s'agit de deux Obligations Assimilables du Trésor de maturité initiale 3 ans et 5 ans, comme ce fut le cas le 10 août 2020. Elles offrent respectivement des taux de 6,15 et 6,4%. « La présente émission d'Obligations Assimilables du Trésor dans tous les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) vise à mobiliser l'épargne des per-



sonnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de finance-

ment du budget de l'Etat du Togo », indique-t-on. Cette sortie sera la dernière prévue par Lomé sur le marché au titre du mois en cours, avant les deux rendez-vous de septembre. Mais en attendant, le Trésor togolais compte bien lever quelques 70 milliards de FCFA ce jeudi 13 août au titre des bons Covid-19 pour couvrir les décalages de trésorerie créés par la lutte contre la pandémie et ses conséquences.

Echanges entre OTR et CNP-Togo

Les réformes de la DODPL au cœur des discussions.

Les responsables de l'Office Togolais des Recettes et du Conseil National du Patronat (CNP-TOGO) ont échangé le mercredi 12 août 2020 sur les réformes engagées à la Division des Opérations Douanières Lomé port (DODLP) et les mesures d'accompagnement de l'ordre fiscal prises au haut sommet de l'Etat.

● Bernard AFAWOUBO

Depuis quelques mois, l'Office Togolais des Recettes a engagé des réformes à la direction des opérations Douanières Lomé Port (DODLP) dans le cadre de la modernisation de la collecte des recettes fiscales et douanières au profit de l'Etat. Aussi la pandémie de coronavirus qui sévit dans le monde continue de paralyser l'économie des pays. Au Togo, pour permettre aux opérateurs économiques de comprendre ces réformes et les mesures d'accompagnement de l'ordre fiscal prises par le gouvernement en vue de sauver la situation des



entreprises, l'Office Togolais des recettes (OTR) a échangé le mercredi 12 Août dernier avec le Conseil National du Patronat (CNP-TOGO). Cette rencontre d'échange et d'information a permis à l'Office Togolais des Recettes (OTR) de présenter

au patronat togolais, les nouvelles réformes engagées au port autonome de Lomé, dans le cadre de la modernisation de la collecte des recettes fiscales et douanières au profit de l'Etat. Par ailleurs, l'Office Togolais des Recettes a saisi cette occasion pour présenter l'ordonnance n°2020-005 portant loi rectificative pour la gestion 2020 et relative, aux mesures d'accompagnement d'ordre fiscal et douanier liées à la pandémie de la COVID 19. Soulignons que les entreprises togolaises sont gravement touchées par la pandémie de coronavirus qui ne cesse de faire parler d'elle. Pour soulager leur peine, les autorités togolaises ont pris des mesures liées aux fisces.



Afrique de l'Ouest

300 millions \$ pour la mise en place d'un marché électrique

La Banque mondiale a alloué 300 millions \$ pour soutenir les réformes en vue de l'établissement d'un marché électrique régional en Afrique de l'Ouest. Les fonds alloués au West Africa Energy DPF permettront à plus de personnes de bénéficier d'une énergie fiable et moins coûteuse dans la région.

La Banque mondiale vient d'allouer un financement de 300 millions \$ pour appuyer les réformes mises en place pour la promotion du marché électrique de l'Afrique de l'Ouest. Le financement sera octroyé par le biais de l'Association internationale de développement (IDA) et financera le Programme de financement des politiques de développement du commerce régional d'énergie en

Afrique de l'Ouest (West Africa Energy DPF). L'initiative a pour objectif de lever les barrières à l'échange d'énergie dans la région afin d'en réduire le coût, d'accroître la compétitivité des entreprises productrices et d'accroître la fiabilité de la fourniture électrique. Actuellement, environ 50 % des populations de la région ont accès à l'électricité. Le coût de l'électricité consommée en Afrique de

l'Ouest est l'un des plus élevés en Afrique, et équivaut environ au double des montants déboursés en Afrique de l'Est. Le West Africa Energy DPF prévoit entre autres l'extension du réseau électrique régional qui reliera les pays impliqués dans le programme à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Liberia, le Mali et la Sierra Leone.

Avec Agence Ecofin

Baromètres Togo

	2016	2017	2018
Investissement Direct Etranger			
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

	2015	2016	2017
Indicateurs du commerce extérieur			
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles



Commissariat Général

Commissariat des Services Généraux

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Date de lancement de l'Avis : 03 AOÛT 2020
 Date de clôture de l'Avis : 18 AOÛT 2020
 AMI N° : 001.../2020/OTR/CG/CSG/DAL/DAMP

Recrutement d'un Cabinet chargé de la réalisation d'une étude sur l'écart fiscal de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA-GAP).

- L'Office Togolais des Recettes (OTR) a obtenu dans le cadre de son budget Gestion 2020, des fonds afin de financer la réalisation d'une étude sur l'écart fiscal de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA-GAP), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de recrutement d'un cabinet chargé de la réalisation de cette étude.
- Les services comprennent : (i) l'estimation de l'écart de la TVA en le décomposant suivant les différents causes et secteurs d'activités (fraudes-évasion fiscales/politique fiscale nationale-communautaire, branche et secteur d'activités) ; (ii) l'analyse des recettes de TVA par transaction économique (consommation finale, consommation intermédiaire, investissement) ; et (iii) des propositions concrètes pour améliorer le rendement de la TVA en une mission pour une durée de **cinq (05) mois**.
- Les Cabinets intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Les Cabinets doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les Cabinets peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
- Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
 - La nature des activités du Cabinet en rapport avec la présente mission et le nombre d'années d'expérience : **20 points** répartis comme suit :
 - La nature des activités : 10 points ;
 - Nombre d'années d'expérience : 10 points.

2

En rapport à ce critère, les cabinets doivent fournir les documents indiquant la nature de leur activité ainsi que l'année de leur création.

- Les références du Cabinet concernant l'exécution des missions d'études : **50 points** répartis comme suit :
 - L'expérience générale du Cabinet dans le domaine des études au cours des dix (10) dernières années : 20 points ;
 - L'expérience avérée dans la réalisation des missions similaires au cours des dix (10) dernières années : 30 points.

Pour apprécier les cabinets par rapport à ce critère, il leur est demandé de prouver qu'ils ont mené au moins quatre (04) missions d'études de façon générale et au moins (01) mission d'étude dans le domaine de la fiscalité.

- L'organisation technique et managériale du Cabinet : **10 points requis**.

Les cabinets doivent fournir une présentation claire de leur organisation (organigramme à l'appui) managériale, matérielle, etc...

- Les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels : **20 points**.

Afin d'apprécier la qualification du personnel professionnel, les cabinets fourniront les copies des diplômes de tout le personnel proposé.

- Il est demandé aux cabinets de fournir des informations en ne dépassant pas **cinquante (50) pages**. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Le Cabinet devra joindre à son offre les autres documents suivants :

a) Pour les cabinets communautaires :

- Une (01) copie certifiée de la Carte d'Immatriculation Fiscale (CIF) ou toute autre pièce équivalente en cours de validité ;
- Un (01) extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- Une (01) attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- Un (01) **original** du Quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois ;
- Une (01) attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;
- Un (01) quitus social datant de moins de six mois (06) mois ;
- Un (01) **original** de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation.

b) Pour les cabinets étrangers :

- Un (01) extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- Une (01) attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois dans le pays d'origine du cabinet ;
- Un (01) **original** de l'Attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation sur des marchés antérieurs (à compter de septembre 2011).

NB : A l'exception du **quitus fiscal** et de l'**attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation** qui doivent être fournis en **original**, toutes les autres pièces peuvent être des copies légalisées.

3

- Une liste de six (06) cabinets présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces cabinets présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un cabinet sera sélectionné selon la méthode : « **de sélection basée sur le moindre coût** ».
- Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse, mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux de **08 h 00 à 12h 00 et 15 h 00 à 17h 00**. Les termes de référence sont disponibles à la même adresse :

*Siège de l'Office Togolais des Recettes, Commissariat Général,
 Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics,
 1^{er} étage de l'immeuble de l'Institut de Formation Fiscale et Douanière
 de l'OTR, 41, rue des impôts ; BP 20 823 Lomé-Togo, Tél : 22 53 14 82.
 E-mail : marches-publics@otr.tg*

- Les manifestations d'intérêt rédigées en français devront être déposées sous plis fermés, par courrier ou par mail à l'adresse, mentionnée ci-dessus au plus tard le
- 08 AOÛT 2020 à 16 heures 00 min, heure locale et porter expressément la mention :

« MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGER DE LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR L'ECART FISCAL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (TVA-GAP) »

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE »

Fait à Lomé, le 08 AOÛT 2020

Le Personne Responsable des Marchés Publics

Halirou DJOBO

Radiocommunications

La CEDEAO tient sa 1ère réunion préparatoire à la CMR

Les Conférences mondiales des radiocommunications (CMR) sont organisées par l'Union internationale des télécommunications (UIT) tous les trois à quatre ans pour examiner et, si nécessaire, réviser le Règlement des radiocommunications, le traité international régissant l'utilisation du spectre des radiofréquences et le géostationnaire et orbites de satellites non géostationnaires.



● Nicole ESSO

La dernière conférence s'est achevée le 22 novembre 2019 et la prochaine conférence doit se tenir en 2023, et la préparation de cette conférence a déjà débuté dans les différentes régions d'Afrique et du monde entier. À partir de ce qui précède, la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a convoqué des experts en charge de l'administration du spectre des fréquences radio dans les États membres pour la première (1ère) d'une série de réunions en préparation de la Conférence mondiale des radiocommunications prévue tenue en 2023 (CMR-23). Des réunions préparatoires sont organisées par la CEDEAO en vue de la formulation des positions communes de la CEDEAO (ECOCOP) sur les points de l'ordre du jour de la CMR, qui reflètent les intérêts de la région. Les ECOCOP convenus sont pris en compte dans la préparation des positions africaines communes qui seront présentées à la CMR. La réunion qui s'est tenue du 27 au 28 juillet 2020, visait à familiariser les experts avec les points à traiter par la CMR-23 et qui feront l'objet de recherches et d'études dans les années précédant la conférence. Il visait également à adopter une structure pour les préparatifs de la région de la

CEDEAO en vue de la CMR. En ouvrant cette 1ère réunion préparatoire, le Dr Kouame Raphael Koffi, Directeur par intérim de l'économie numérique et de la poste de la Commission de la CEDEAO, au nom du Commissaire aux télécommunications et aux technologies de l'information, a noté que le début du cycle préparatoire de la CMR-23 a coïncidé avec la pire crise sanitaire mondiale de l'histoire moderne, ce qui a nécessité l'adoption de nouvelles méthodes de travail et d'interaction dans l'espace socio-économique rendues possibles par les TIC. Il a ainsi souligné l'importance de l'accès universel aux TIC à un coût abordable pour que tous les citoyens soient en mesure de se livrer à toutes les activités socioéconomiques. Il a souligné que l'administration du spectre est essentielle pour parvenir à l'accès numérique et à l'inclusion numérique. À cet égard, les besoins en spectre pour ces aspirations numériques devraient être au premier plan alors que la région entame le cycle de préparation de la CMR-23.

Une bonne préparation de la région

L'ingénieur Augustine K. Nwaulune, directeur de l'administration du spectre à la Commission nigérienne des communications et président

du cycle préparatoire de la CEDEAO en vue de la précédente CMR (CMR-19) a noté que l'essentiel des ECOCOP adoptés dans ce cycle préparatoire ont été retenus dans les positions africaines communes. Ce qui indique une bonne préparation de la région. Il a donc salué les efforts des États membres pour parvenir à ce résultat et a appelé au même engagement dans la préparation de la CMR-23. Au terme de la réunion de deux jours, la structure d'organisation de la préparation de la région de la CEDEAO a été adoptée et des experts des États membres ont été affectés à la coordination des travaux dans les différents groupes de travail créés dans le cadre de la structure. Le Niger et le Ghana ont été nommés respectivement président et vice-président du cycle préparatoire de la région de la CEDEAO en vue de la CMR-23. En outre, certains acteurs de l'industrie des TIC participant à la réunion ont également eu la possibilité de faire part de leurs points de vue sur les divers points de l'ordre du jour de la CMR-23. Ils ont mis en évidence les questions clés de la planification et de l'administration du spectre auxquelles la CEDEAO devrait prêter attention lors de la préparation des ECOCOP au profit des citoyens et de l'industrie

Opérations commerciales

ASKY s'associe à Sabre

ASKY veut booster ses ventes. La compagnie panafricaine a signé mercredi 5 août 2020, un accord pluriannuel avec Sabre corporation, qui lui permet d'utiliser sa plateforme commerciale Sabre, récemment lancée. Elle lui permettra d'étendre ses capacités d'achat et de paiement, et d'améliorer ses opérations aéroportuaires.

« Le transporteur utilisera également le ?Revenu optimizer? de Sabre, une solution de gestion des revenus en temps réel », explique le fournisseur de logiciels et de technologies de premier plan qui alimente l'industrie mondiale du voyage. « Notre stratégie est centrée sur l'amélioration de l'expérience de voyage de nos passagers,

et notre partenariat avec Sabre nous aidera à soutenir cela. En tant que transporteur régional robuste, nous avons une réelle opportunité de diriger la reprise de l'aviation africaine après la Covid-19. Avoir la bonne technologie en place nous aidera à créer une expérience différenciée pour nos voyageurs, tout en optimisant nos opportunités

de croissance de revenus », affirme Ahadu Simachew, le PDG d'ASKY. Lancée en 2010, ASKY exploite une flotte neuf avions (trois 737-800, cinq 737-700, un Dash8-400). Basée à Lomé au Togo, elle est détenue par plusieurs institutions bancaires africaines en partenariat avec Ethiopian Airlines (20%).

News Aero

Banque centrale

Tiémoko Meyliet KONE reconduit à la tête de la BCEAO

La Conférence des Chefs d'Etat de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a renouvelé le bail du gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour un mandat de 6 ans, a appris Financial Afrik des sources internes de l'institution. Porté à la tête de l'institution pour la première fois le 30 mai 2011 pour mettre fin à l'intérim consécutif à la crise ivoirienne et au départ de son prédécesseur, démissionnaire, Tiémoko Meyliet KONE a été reconduit le 17 août 2014 pour un mandat de 6 six ans par la Conférence des Chefs d'Etat.

Le choix unanime des chefs d'Etat de l'UEMOA est en fait celui de la "stabilité", de la "rigueur" et de l'expérience, explique-t-on. M. Tiémoko Meyliet KONE est arrivé très jeune à la BCEAO et fut témoin de la transition entre les cadres français et africains et de la grande opération de rapatriement du siège de la banque en Afrique. Recruté sur concours après ses études supérieures, puis versé dans l'encadrement supérieur de la Banque en 1975, il y a accompli la plus grande partie de sa carrière, ayant été successivement, Directeur Central de l'émission et des Opérations Financières au siège de la BCEAO à Dakar, et à ce titre, il était également membre du Comité d'Analyse de la conjoncture interne et internationale. De 1991 à 1998, il a été Directeur National de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire et Gouverneur suppléant au Fonds Monétaire International. Puis, tour à tour, Conseiller du Gouverneur de la BCEAO et Directeur du Département de l'Administration Générale et de la Formation et Conseiller Spécial du Gouverneur et Contrôleur Général de la BCEAO. Cumulativement, Tiémoko Meyliet KONE a été Président du Conseil d'Administration de la CRRAE-UMOA (Caisse de Retraite par Répartition des Agents de l'UMOA) de 1996 à 2006. Par la suite, en



2007, M. Tiémoko KONE a intégré l'Administration Publique Ivoirienne au sein de laquelle il a occupé les fonctions de Directeur de Cabinet du Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire, avec rang de Ministre (2007 à 2010), de Ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat puis, enfin, de décembre 2010 à mai 2011, celles de Conseiller Spécial du Président de la République, Chargé des Affaires Economiques et Financières. Par ailleurs, dans le cadre de ses fonctions actuelles, le Gouverneur Koné est aussi, Président du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO, Président de la Commission Bancaire de l'UMOA, Président du Comité de Stabilité Financière de l'UEMOA, Président du Comité d'Orientation de l'Agence UMOA Titres et Président du Conseil d'Administration du CESAG (Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion). Au plan internatio-

nal, le Gouverneur Tiémoko Meyliet Koné est Membre du Conseil d'Administration de l'Alliance Mondiale pour l'Inclusion Financière (AFI). Durant ses différentes étapes de sa carrière, le gouverneur a reçu plusieurs distinctions dont celles du Commandeur de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur), Commandeur de l'Ordre National de Côte d'Ivoire, Commandeur de l'Ordre National de Guinée Bissau, Grand Officier de l'Ordre National du Bénin et Officier de la Légion d'Honneur Française. Véritable mémoire institutionnelle vivante de la BCEAO, le gouverneur est un banquier central orthodoxe mais à l'écoute des mutations de son monde comme le témoigne le lancement des covid bonds, ces instruments de financement des Etats de l'UEMOA qui ont valu à l'institution les éloges du FMI.

Financial Afrik

Développement humain

Le Niger obtient 250 millions \$ de l'IDA

Le Niger a obtenu 250 millions \$ de l'IDA pour financer le développement humain. Le financement servira non seulement à réduire les inégalités entre hommes et femmes, mais également à améliorer les conditions de vie et la résilience des populations face à la crise de covid-19.

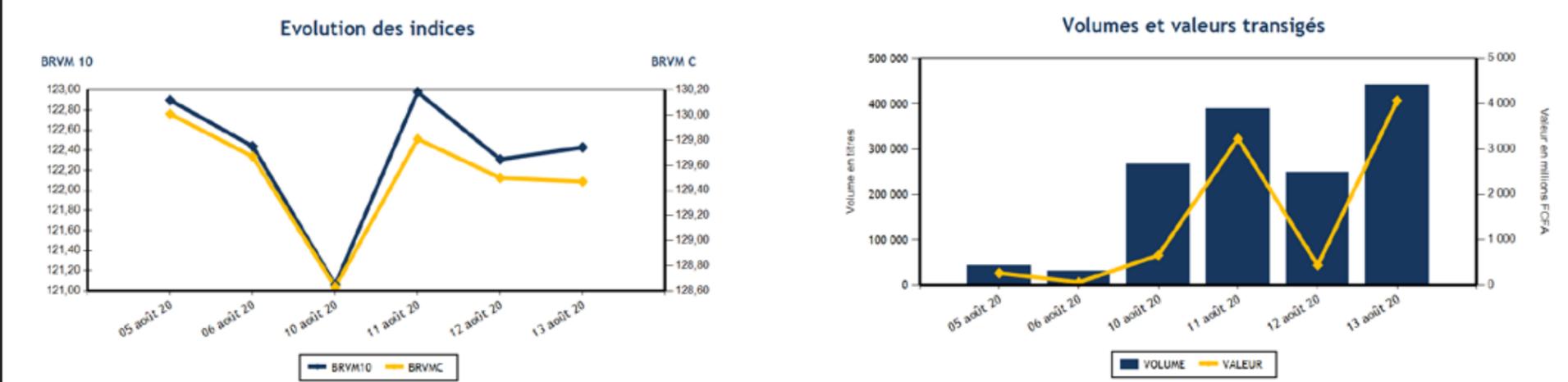
Le Niger bénéficiera d'un financement de 250 millions \$ de l'Association internationale de développement (IDA) pour accélérer sa croissance à long terme et développer son capital humain. Les nouveaux fonds alloués entrent dans le cadre d'une série de programmes visant à réduire les inégalités entre les populations, notamment à élargir leur accès à l'électricité et à l'eau potable, améliorer la gestion et la transparence de la dette et réduire les risques budgétaires particulièrement exacerbés par la pandémie de covid-19. Dans le cadre de la lutte contre le virus, le nouveau programme

prévoit d'ailleurs un versement d'allocations monétaires aux ménages les plus affectés. « Le nouveau programme aidera le gouvernement à poursuivre les réformes engagées pour installer les conditions propices à une croissance soutenue et accélérée à moyen terme et remédier aux problèmes structurels majeurs liés aux profondes inégalités hommes-femmes et au faible taux d'accès à des infrastructures essentielles », a indiqué Joëlle Dehassé, responsable des opérations de la Banque mondiale pour le Niger. Et d'ajouter : « cette opération a été recadrée en vue de renforcer des mesures qui viennent

compléter les efforts déployés par les autorités pour atténuer l'impact de la pandémie de covid-19. » Pour rappel, d'après l'ONU, le Niger est le pire pays en matière de développement humain avec une place de 189e sur 189 pays occupée dans le classement 2019 du PNUD. Malgré une croissance soutenue ces dernières années (5,8% en 2019), les richesses peinent à être redistribuées équitablement aux populations. D'après le FMI, la croissance du pays devrait chuter à 1% du PIB cette année, en raison de l'impact de la crise du coronavirus sur l'économie nationale.

Avec Agence Ecofin

BRVM 10	122,43	<h2 style="margin: 0;">BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE</h2> <p style="margin: 0;">N° 154 jeudi 13 août 2020 Site : www.brvm.org</p>	BRVM Composite	129,47
Variation Jour	↑ 0,10 %		Variation Jour	↓ -0,02 %
Variation annuelle	↓ -17,89 %		Variation annuelle	↓ -18,70 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	3 890 155 185 136	-0,02 %
Volume échangé (Actions & Droits)	42 466	-81,38 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	146 820 724	-37,44 %
Nombre de titres transigés	33	0,00 %
Nombre de titres en hausse	8	-33,33 %
Nombre de titres en baisse	17	54,55 %
Nombre de titres inchangés	8	-20,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SODE CI (SDCC)	2 800	5,66 %	0,00 %
SETAO CI (STAC)	200	5,26 %	-18,37 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	150	3,45 %	7,14 %
ONATEL BF (ONTBF)	2 900	2,47 %	7,21 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	390	1,30 %	-10,34 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	5 086 002 503 046	0,00 %
Volume échangé	400 175	1 881,16 %
Valeur transigée (FCFA)	3 921 733 498	1 841,58 %
Nombre de titres transigés	4	-50,00 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	2	
Nombre de titres inchangés	2	0,00 %

PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	200	-6,98 %	8,11 %
NESTLE CI (NTLC)	280	-6,67 %	-29,11 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	1 300	-5,11 %	-15,86 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	500	-4,76 %	-17,36 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 000	-1,48 %	-13,04 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	32,31	-0,22 %	-14,21 %	3 413	2 098 745	49,51
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	387,76	0,33 %	-21,72 %	16 569	107 230 450	7,80
BRVM - FINANCES	15	51,73	-0,33 %	-15,18 %	13 878	29 185 054	5,79
BRVM - TRANSPORT	2	307,10	0,00 %	-16,27 %	1 180	1 470 000	7,25
BRVM - AGRICULTURE	5	57,82	-0,84 %	-32,67 %	1 594	1 956 855	5,35
BRVM - DISTRIBUTION	7	204,09	0,28 %	-19,41 %	5 812	4 875 620	10,00
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	246,78	5,26 %	-18,37 %	20	4 000	3,10
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,32	
Taux de rendement moyen du marché	10,72	
Taux de rentabilité moyen du marché	13,27	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	68	
Volume moyen annuel par séance	2 211,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	3 928 037,74	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	12,50	
Ratio moyen de satisfaction	83,53	
Ratio moyen de tendance	667,99	
Ratio moyen de couverture	14,97	
Taux de rotation moyen du marché	0,00	
Prime de risque du marché	-0,32	
Nombre de SGI participantes	26	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

Compagnie aérienne

Cathay Pacific enregistre des pertes historiques

Suite à la pandémie du coronavirus et des tensions politiques qui se déroulent à Hong Kong, la compagnie aérienne hongkongaise Cathay Pacific annonce une perte nette historique au premier semestre.

La compagnie aérienne hongkongaise Cathay Pacific, terrassée par la crise du coronavirus, a annoncé mercredi une perte nette historique de 9,9 milliards de dollars hongkongais (1,1 milliard d'euros) au premier semestre, soit un résultat sans surprise. "Les six premiers mois de 2020 ont été les plus difficiles pour le groupe Cathay Pacific en plus de 70 ans d'histoire", a déclaré dans un communiqué le président du groupe, Patrick Healy. Comme tous les transporteurs aériens, Cathay a subi de plein fouet l'impact de la pandémie et l'effondrement du trafic international. Mais la fermeture des frontières pèse d'autant plus sur la compagnie hongkongaise qu'elle n'a pas de marché intérieur sur lequel se rabattre. De janvier à juin, la compagnie a transporté 4,4 millions de passagers, soit quatre fois moins qu'au premier semestre 2019. En avril et mai, le groupe ne transportait en moyenne que 500 passagers par jour, l'aéroport international de Hong Kong offrant le triste spectacle de dizaines d'avions cloués au sol. "L'impact du Covid-19 sur l'activité du groupe et l'économie mondiale est sans précédent", a poursuivi M. Healy. "La crise sanitaire mondiale a décimé le secteur du transport et l'avenir est très incertain, la plupart des analystes laissant entendre qu'il faudra des années pour retrouver les niveaux précédant la crise".

Dépréciation d'actifs

Une conjoncture d'autant plus dramatique pour la compagnie qu'elle avait déjà connu un second semestre 2019 chaotique du fait de la crise politique dans l'ex-colonie britannique, et de la baisse du nombre de voyageurs se rendant dans la région semi-autonome du sud de la Chine. L'épidémie a fait l'effet d'une deuxième lame pour le groupe, qui avait



pourtant observé "les trois premières semaines de janvier une petite croissance du nombre de passagers quittant Hong Kong". "Le nombre de passagers au départ de Hong Kong a plongé après la période des vacances" du Nouvel An chinois, selon Cathay, désignant le moment où le nombre de contaminations par le coronavirus a explosé en Chine continentale. Le groupe avait déjà averti mi-juillet qu'il tablait sur une perte nette de 9,9 milliards de HKD. Cette perte, à comparer avec un bénéfice net de 1,3 milliard HKD au premier semestre 2019, prend en compte des charges pour dépréciation d'actifs de 2,5 milliards HKD liées notamment à 16 avions qui ne devraient jamais être remis en service. Sur les six premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires du groupe a presque été divisé de moitié (-48,3%) à 27,7 milliards de HKD. Malgré ces piètres résultats, l'action de Cathay Pacific s'est envolée de 12% mercredi, sa plus forte hausse en une journée depuis 2008. Le titre a été dopé par des informations de presse concernant une possible reprise du transit par Hong Kong des vols au départ et à destination de la Chine continentale.

Tensions politiques

Un des rares points positifs dans ces résultats semestriels tient à la progression de 8,8% des revenus du fret aérien qui s'élèvent à 11,2 milliards

HKD. Ceci tient à un déséquilibre entre la demande et les capacités, compte tenu du nombre d'avions cloués au sol, alors que Cathay transporte en temps normal la moitié de son fret dans les soutes de ses vols passagers. Cathay Pacific avait dévoilé début juin un plan de recapitalisation de 39 milliards de dollars hongkongais porté notamment par le gouvernement hongkongais qui a consenti à cette injection inédite pour lui éviter la faillite pure et simple. La compagnie, qui a reçu 1,1 milliard HKD d'aides gouvernementales diverses, a drastiquement réduit ses vols tout en incitant ses employés à prendre des congés sans solde. Les perspectives sont sombres, M. Healy rappelant que l'Association internationale du transport aérien (Iata) avait estimé fin juillet que le retour du trafic aérien mondial à son niveau de 2019 n'interviendrait pas avant 2024. "Il n'y a pas que cela", s'inquiète le dirigeant. "Dans le contexte de la menace de récession mondiale et de l'intensification des tensions géopolitiques, une pression négative va s'exercer sur le commerce, et cela devrait avoir un impact négatif à la fois sur les voyages en avion et sur la demande en fret." Une situation d'autant plus grave que Hong Kong est désormais une des lignes de front des tensions sino-américaines.

(Avec AFP)

Pandémie

L'aéroport de Zurich remonte la pente

La saison estivale profite au tarmac zurichois qui a été durement frappé par la crise du coronavirus. En juillet, le nombre de passagers a triplé à 688'584 par rapport au mois précédent.

L'aéroport de Zurich a profité de la période des vacances estivales pour doper son activité, mise à rude épreuve par la pandémie de coronavirus. L'aéroport a enregistré 688'584 passagers, quasi le triple par rapport à juin. Comparé à juillet 2019, l'aéroport de la capitale économique suisse

est cependant encore loin de la normalisation. Le trafic passagers affiche ainsi une chute de 78,1% sur un an, a précisé mercredi l'exploitant Flughafen Zürich. Illustrant les restrictions de voyages décrétées au niveau mondial pour endiguer la propagation du Covid-19, le nombre de passagers locaux

s'est effondré en juillet de 75% sur un an à 563'354 personnes. Celui des passagers en transit a fondu de 86,5% à 119'682, selon un communiqué. La situation n'est guère meilleure au niveau du fret, qui a reculé de 42,9% à 21'519 tonnes comparé à juillet 2019.

(ATS/NXP)

France

L'industrie du sucre risque de disparaître

Alors que la France est le premier producteur de sucre européen, la filière, qui représente 46.000 emplois, risque de disparaître, faute de solution, avertit la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili.

La filière du sucre en France est en danger, juge Barbara Pompili. Réautoriser un insecticide interdit pour préserver la betterave à sucre, menacée par le virus de la jaunisse, a été "une décision difficile à prendre", mais à défaut de solution d'ici six mois, "il n'y aura plus de filière sucrière" dans l'Hexagone, a averti la ministre de la Transition écologique. "La loi n'est pas encore passée, je suis très attentive à toute proposition pour qu'on puisse éviter cela", a assuré la ministre devant la presse à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), lors d'une visite dédiée au lancement d'une charte nationale pour les plages sans déchets plastiques. "Malheureusement, aujourd'hui on ne peut pas, si on veut garder une filière sucrière en France, agir de manière durable en si peu de temps", a-t-elle souligné. "Des semis vont être faits dans six mois, si on n'a pas trouvé de solution, ils ne se feront pas et donc il n'y aura pas de betteraves et il n'y aura plus de filière sucrière en France". Le gouvernement a annoncé jeudi qu'il vise une modification législative à l'automne pour autoriser les agriculteurs à utiliser dès 2021 et jusqu'en 2023 maximum, sous "conditions strictes", des semences



de betteraves enrobées d'un insecticide interdit depuis 2018, afin de "pérenniser" la filière sucrière française, malgré l'opposition des apiculteurs et défenseurs de l'environnement. "Les solutions pour qu'on n'ait plus à utiliser de néonicotinoïdes commencent à apparaître, mais ce sont des solutions qui prennent du temps", selon Mme Pompili. Elle a dit "regretter amèrement" qu'"il n'y ait pas eu assez de mesures claires" pour appliquer la loi biodiversité de 2016 interdisant les néonicotinoïdes, qui s'attaquent au système nerveux des insectes, dont les abeilles. "Comme il n'y a pas eu assez de recherches, assez d'alternatives, aujourd'hui on est dans le mur", a-t-elle expliqué. "Moi je veux bien qu'on dise: +on ferme les sucreries de France, pour-

quoi pas+ ? Le choix qui a été fait, c'est de les garder ces sucreries. Pour qu'on ait des betteraves, il faut qu'on en plante". Elle a assuré que la décision de déroger à l'usage de certains insecticides est "très restrictive, on ne parle que des betteraves, si on a un hiver doux, on parle de limitation dans le temps, c'est à dire qu'on parle d'une fois, renouvelable deux fois, mais je peux vous dire que ce sera le plus difficilement possible". "Je ne veux pas que quiconque puisse croire que ce n'est pas dangereux", a-t-elle assuré. Selon le ministère de l'Agriculture, il y avait urgence à agir sur la jaunisse de la betterave pour sauver le secteur qui en France, premier producteur de sucre européen, concerne 46.000 emplois.

Capital.fr

Jeux vidéo

L'un des jeux Xbox les plus attendus reporté à 2021

Le très attendu Halo Infinite ne sortira qu'en 2021 en raison de l'épidémie du coronavirus qui a affecté son développement.

Halo Infinite, dernier opus très attendu de la célèbre franchise de jeux vidéo développée par Microsoft, ne sortira pas avant 2021 et ne sera donc pas disponible au lancement de la nouvelle console Xbox du groupe, a annoncé son développeur. «Nous avons pris la décision difficile de décaler la sortie à 2021 pour nous assurer que l'équipe aura le temps nécessaire pour développer une expérience de jeu conforme à notre vision», a écrit mardi soir sur Twitter Chris Lee, directeur de studio chez 343 Industries, une filiale de Microsoft chargée du développement des nouveaux jeux de la franchise. L'entreprise justifie ce choix par les impacts relatifs à l'épidémie qui ont affecté le développement du jeu. «Il n'est pas tenable, pour le bien-être de l'équipe comme pour le succès global du jeu, de le lancer pour les fêtes», a ajouté Chris Lee.



Lancer en 2001

Le studio avait diffusé un premier aperçu du jeu lors d'un événement promotionnel de Microsoft en juillet, accueilli froidement par les critiques qui avaient dans l'ensemble jugé les graphiques décevants pour un jeu se voulant «le plus ambitieux» de la série. Lancée en 2001, Halo met en scène dans un jeu de tir à la première personne une guerre interstellaire entre humains et aliens. Dérivée en romans, bandes dessinées

et films, la franchise a largement participé au succès de la console Xbox de Microsoft. La prochaine version de celle-ci, la Xbox Series X, doit sortir en novembre, alors que la fin d'année sera également marquée par la sortie de sa concurrente la Playstation 5 de Sony. Cette nouvelle génération de consoles, dotées de performances accrues, est très attendue par les fans, la génération précédente datant de 2013 (PS4 et Xbox One).

(ATS/NXP)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
6ième édition Naturallia	1er au 3 septembre 2020	Canada	https://naturallia.com/
4e Conférence mondiale sur le teck 2020	24 au 27 août 2020	Accra, Ghana	Néant
Conférence mondiale sur l'ingénierie du bois 2020	24 au 27 août 2020	Santiago (Chili)	Néant
Salons e-marketing et stratégie clients	1er au 3 septembre 2020	Paris, France	https://www.emarketingparis.com/ https://www.emarketingparis.com/
8e Forum mondial sur la durabilité	14 au 19 septembre 2020	Genève (Suisse)	Néant
Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales 2020	21 au 22 Septembre 2020	Paris, France	http://www.cites-unies-france.org/10e-rencontres-de-l-AICT-les-2-3-juillet-2019-ACTES
3e Conférence de l'IUFRO sur l'acacia 2020	22 au 24 septembre 2020	Bintulu, Sarawak (Malaisie)	Néant
Forum mondial de l'économie circulaire 2020	29 septembre au 1er octobre 2020	Toronto, Canada	https://www.economiecirculaire.org/
Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-26)	9 au 20 novembre 2020	Glasgow (Royaume-Uni)	Néant
Forum biennal mondial de l'investissement de la CNUCED	6 au 10 décembre 2020	Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	Néant
Journées de l'Innovation en Biologie2020	04 au 05 novembre 2020	Paris, France	https://jib-innovation.com/
Assises africaines de l'intelligence économique	Février 2021	Congo	communication@assises-africaines-ie.org

HOROSCOPE finance

Bélier Vous ne songerez qu'à profiter des plaisirs de l'existence. Mais si vous dépensez sans compter, certain de retomber sur vos pieds, vous irez au-devant de sérieux problèmes.

Taureau L'argent n'est pas tout, direz-vous, et vous aurez raison de penser ainsi. Mais est-ce un motif pour jeter votre argent par la fenêtre ou pour conduire vos affaires en dépit du bon sens ? Sachez que si l'argent est un mauvais maître, c'est tout de même un bon serviteur, surtout dans nos sociétés de consommation, où bien des besoins s'avèrent incompressibles.

Gémeaux Ce climat planétaire à prééminence martienne vous permettra de tenir votre budget en bon équilibre. Mais restez prudent, car le soutien astral sera très éphémère. Attention ! Vous aurez une nette tendance à vivre bien au-dessus de vos moyens. Ne pensez pas que vous arriverez toujours à vous débrouiller.

Cancer Vous serez tenté d'économiser plus que nécessaire par crainte de l'avenir ; cela n'a rien de mauvais et peut même être utile, à condition que votre moral n'en soit pas affecté. Une certaine chance dans les placements sera de votre côté. Des héritages, des legs, des gains aux jeux seront à l'ordre du jour.

Lion On ne se méfie jamais assez d'un Saturne mal aspecté. Cet astre vous sera profitable si vous vous montrez prudent, économe et organisé. Mais si vous jouez les cigales et dépensez sans compter, attention, il risque de vous valoir un contrecoup immédiat !

Vierge Des litiges à propos de finances pourront provoquer quelques complications. Ne réagissez pas de façon exagérée, au point de vous en rendre malade. Prenez les décisions qui s'imposent, après mûre réflexion, et sachez rester objectif en face des événements. Tout rentrera bientôt dans l'ordre.

Balance Vos finances ne tourneront pas rond. Ne sombrez pas dans les idées noires pour autant. Les choses s'éclairciront bientôt et prendront une tournure beaucoup plus encourageante. Donc, pas de coups de colère avec des décisions brutales, car vous le regretteriez. Aussi, soyez la fourmi plutôt que la cigale.

Scorpion Mars influencera votre secteur finances. Sa présence augmente toujours le rythme et le volume des dépenses. En outre, avec cet aspect de Neptune, vous risquez de vous ruiner littéralement. Alors, prenez les devants et établissez un budget serré pour les semaines à venir.

Sagittaire Même si des soucis financiers vous compliquent la vie, ne vous découragez pas. Certes, vous devrez vous serrer la ceinture et limiter les dépenses superflues. Cependant, vous pourrez compter sur un coup de pouce de la chance. Vous pourrez également effectuer de fructueuses transactions financières.

Capricorne Hâtez-vous de régler factures, contraventions éventuelles, impôts et dettes. Vous éviterez ainsi d'attirer des complications et des poursuites qui vous mettraient de très mauvaise humeur et vous coûteraient inutilement cher. Les astres ne vous feront pas de cadeau aujourd'hui !

Verseau Vu cette configuration astrale, vous serez bien inspiré de limiter au maximum les transactions financières importantes. Méfiez-vous des opérations boursières hasardeuses. Modérez votre goût du risque.

Poissons Saturne en cet aspect pourra vous aider à nettement améliorer votre niveau de vie ou, au contraire, menacer sérieusement votre équilibre budgétaire. L'essentiel sera de garder la tête froide. Si vous restez lucide et parvenez à vous adapter à la réalité sans croire au Père Noël, vous aurez des comptes positifs. Sinon, vos mauvais choix pourraient vous placer dans une situation délicate.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Email : leconomistetogo@gmail.com

Site web: www.leconomistedutogo.com

REC N°0602/11/12/19/HAAC

Adress AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Issa SIKITI da SILVA

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Léon Junho SODEDJI

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage: 5000



Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre
le coronavirus COVID-19

SE LAVER

les mains à l'eau et au savon
fréquemment.



UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les
jeter immédiatement dans une
poubelle fermée puis se laver les
mains.

SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli du
coude et pas de toux ou
d'éternuement.



LIMITER

les contacts proches. Maintenir une
distance d'au moins 1 mètre avec les
autres personnes, en particulier si
e les toussent, éternuent ou ont de la
fièvre.



NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA
FIÈVRE, DE LA TOUX OU
DES DIFFICULTÉS À RESPIRER.



A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège : Agoè route de la cour d'appel (derrière IPP Institut)
Tel 00(228) 22 40 40 48 / 92 06 85 06 E-mail seultogo@gmail.com Lomé

Journal du Mercato

Le Real Madrid prépare un grand ménage

Au programme de ce Journal du Mercato : le Real Madrid continue son opération dégraissage, Benfica veut frapper très fort et l'Inter Miami qui officialise l'arrivée de Blaise Matuidi.

On débute ce journal du mercato en France avec des nouvelles de l'Olympique de Marseille. En pleine préparation pour la saison à venir, André Villas-Boas l'a une nouvelle fois répété, il attend deux recrues cet été. Des recrues qui ne devraient pas coûter une fortune pour autant. C'est en tout cas ce qu'a laissé entendre le principal intéressé : «on va aller chercher nos priorités, mais ça va peut-être être dur, car on a déjà deux grosses acquisitions cet été.» On poursuit avec un attaquant dont le nom a été associé à l'OM ces derniers jours, il s'agit de Max-Alain Gradel (32 ans). Relégué avec Toulouse cette saison, l'Ivoirien vient d'être libéré de son contrat par le TFC et devrait rebondir en Turquie, à Sivasspor, où un contrat de trois ans l'attend. Enfin, c'est du côté de l'AS Monaco que ça s'agit particulièrement. Les Monégasques auraient trouvé un accord avec Dordje Petrovic (20 ans). Annoncé comme très prometteur en Serbie, le portier du FK Cukaricki devrait s'engager dans les prochaines heures avec le club du Rocher. L'ASM poursuit dans le même temps son opération dégraissage puisque Lyle Foster (19 ans) a rejoint le Vitoria Guimarães pendant que Francesco Antonucci (21 ans) va, lui, s'engager avec Feyenoord.

Les infos du jour à l'étranger

À l'étranger, Naples s'apprête à perdre José Callejon. Âgé de 33 ans, l'attaquant espagnol se dirigerait vers un retour au pays. Le Betis et le FC Séville se seraient renseignés sur la situation de l'Espagnol à en croire Radio Marte. Pour rappel, l'ancien du Real Madrid se retrouvera libre fin août. Des nouvelles de Mario Balotelli. Alors que Brescia s'apprête à descendre en Serie B, le fantasque attaquant italien ne devrait pas s'éterniser. Si son nom a été cité en Roumanie ou au Brésil, l'ancien Marseillais pourrait rallier la Turquie. C'est ce qu'avance le média turc Fanatik, qui ajoute même que des discussions auraient eu lieu entre son représentant, Mino Raiola, et le Besiktas. Affaire à suivre... En Angleterre, Manchester City ne lâche pas Kalidou Koulibaly. Selon les informations du Sun, les Skyblues auraient trans-



mis une offre de 63 M€ au club napolitain. Naples, de son côté, en attendrait 70... Le feuilleton Koulibaly est loin d'être terminé.

Le Real Madrid prépare un grand ménage

Notre premier focus du jour à l'étranger nous emmène du côté de Madrid où le Real cherche à se débarrasser de ses indésirables. Comme à chaque mercato, Gareth Bale (31 ans) est poussé vers la sortie. Le Gallois ne veut rien entendre et pourrait aller au bout de son contrat qui se termine en 2022. James Rodriguez (29 ans) devrait également quitter le club et pourrait rebondir à Arsenal, tandis que Mariano Diaz (27 ans) va, lui aussi, devoir se trouver un point de chute. Le grand ménage du Real ne devrait pas pour autant s'arrêter là ! La Casa Blanca chercherait également à se séparer de Jesús Vallejo (23 ans), de Borja Mayoral (23 ans) ou encore d'Oscar Rodríguez (22 ans) qui a brillé cette saison avec Leganés. Reinier devrait être prêt pour obtenir un peu de temps de jeu. Enfin, le dossier chaud dans le sens des départs se nomme Sergio Reguilón (23 ans). Fort de sa saison réussie avec Séville, le latéral gauche pourrait rejoindre le Napoli. Sky Italia ajoute que le joueur serait déjà d'accord avec le club italien. Le Real en attendrait entre 20 et 25 M€ pour le lâcher. Par ailleurs, Isco (28 ans), Luka Modric (34 ans), Alvaro Odriozola (24 ans), Brahim Diaz (21 ans), Nacho (30 ans), Lucas Vazquez (29 ans) ou encore Luka Jovic (22 ans) ne seront pas retenus en cas de bonne offre. De quoi remplir les caisses et atteindre l'objectif de faire des économies fixé par les dirigeants. Dans le sens des arrivées, le mercato de

la Casa Blanca devrait s'annoncer plus calme que prévu. En effet, comme l'a expliqué la direction madrilène, pas de folies cet été sur le mercato ! Une décision prise en conséquence de la crise sanitaire mondiale qui a largement touché le football. Et même si les Merengues ne vont pas recruter, ils devraient miser sur leurs forces en présence. C'est donc dans cette optique que certains joueurs, prêtés cette saison, vont faire leur retour dans l'effectif. C'est le cas de Martin Odegaard (21 ans), auteur d'une bonne saison avec la Real Sociedad, et de Dani Ceballos (24 ans) qui s'est, lui aussi, distingué du côté d'Arsenal.

Les principaux officiels du jour

C'est officiel, Enes Únal quitte Villarreal pour s'engager en faveur de Getafe jusqu'en 2025. Mohamed Salissu quitte (enfin) le Real Valladolid pour signer à Southampton ! Longtemps courtisé par le Stade Rennais, le défenseur a finalement choisi de rejoindre la Premier League. C'est l'info principale de la journée. Blaise Matuidi rejoint l'Inter Miami de David Beckham ! Libéré par la Juventus, le champion du monde 2018 a signé un contrat de trois ans en Floride. Jonathan Biabiany rebondit en deuxième division espagnole. L'attaquant français évoluait à Trapani (Serie B) et a décidé de tenter l'aventure en Espagne, à San Fernando. Max-Alain Gradel quitte le TFC. Après 3 ans passés du côté de Toulouse, l'attaquant ivoirien a été libéré de son contrat aujourd'hui.

Lutte contre la déforestation

Transformation des tiges de cotonnier au Togo

10 millions de producteurs de coton du Mali, de Côte d'Ivoire, du Bénin ainsi que du Togo pourront disposer d'une technologie nouvelle, qui au lieu de laisser pourrir les tiges, sont transformées en « panneaux de particules »

Ces panneaux non seulement permettent aux menuisiers de réaliser des tabourets, des guéridons, des tables de nuits, des portes mais génèrent un revenu additionnel pour les agriculteurs. De fait, cette technique a, par ailleurs, des vertus environnementales car elle permet de lutter contre la déforestation. En outre, les connaissances acquises sur les ressources génétiques animales et aquacoles permettent aux éleveurs de conserver leurs ressources zoo génétiques. Il faut noter que la grande partie des tiges de cotonnier produites après les récoltes et estimées à plus de 1 600 000 tonnes au Bénin, au Mali et au Togo, étaient le plus souvent bru-



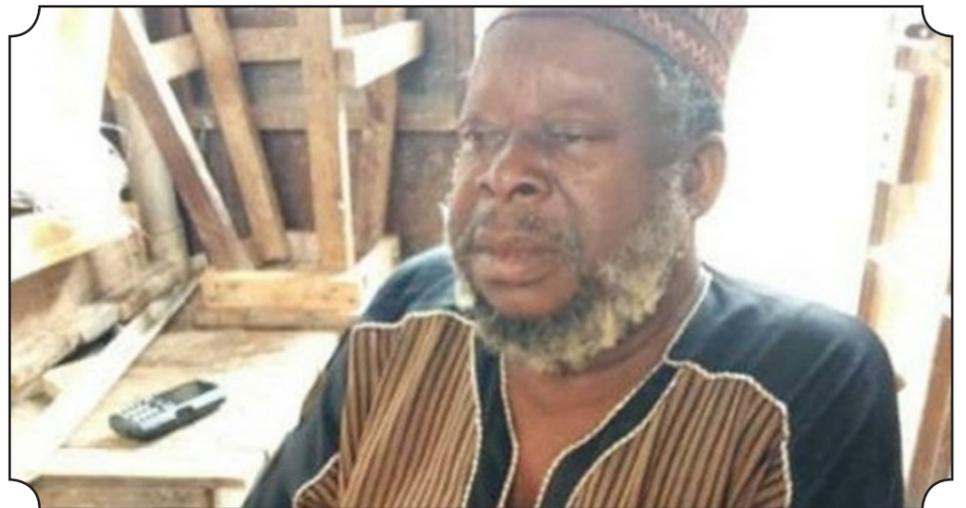
lées lors de la préparation des travaux de campagne suivante. Seule une infime partie est utilisée pour la fertilisation organique, l'aliment de bétail et le bois de chauffe. Au total, 3 unités de fabrication des panneaux de particules ont été installées au Bénin, au Mali et au Togo.

Ces unités ont pu collecter une grande quantité de tiges de coton. 3000 kg de tiges de coton ont été collectés au Mali dont 500 kg ont été transformés. 940 kg et 1100 kg de tiges de coton ont été collectés et transformés respectivement au Bénin et au Togo.

Avec Vert-Togo

Religion

La communauté musulmane est en deuil



La communauté musulmane du Togo est en deuil. Malam BODI OUSMANE n'est plus. L'information vient de la Section Golfe-Lomé de l'Association des Cadres Musulmans au Togo (ACMT). « La Section Golfe-Lomé de l'Association des Cadres Musulmans au Togo (ACMT) a la profonde douleur de vous annon-

cer ce matin 12 août 2020, le décès de Malam BODI OUSMANE, prédicateur et humble serviteur de Dieu », lit-on dans le communiqué de l'organisation. Les sources indiquent que l'homme a tiré sa révérence des suites d'une longue maladie. « Qu'Allah lui accorde Sa Miséricorde, lui pardonne ses péchés et lui accorde le

Paradis al-firdaus », ajoute le document. Pour rappel, Malam BODI OUSMANE est connu pour ses riches prédications sur certains médias locaux, notamment la Télévision deuxième (Tv2) et bien d'autres. Un homme qui a manifesté son dévouement pour la cause musulmane, selon ses proches.

iciLome

Baromètres Togo

Principaux pays partenaires

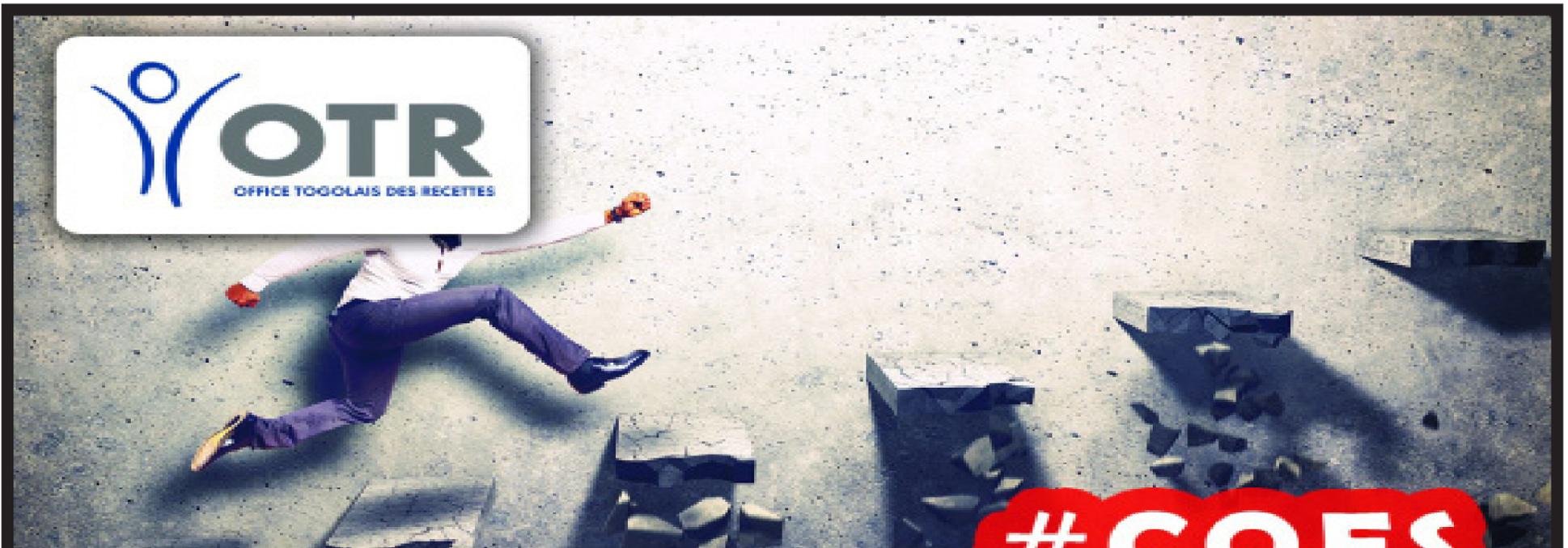
Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>



#CQFS

Bénéficiez d'une **réduction de 40% sur la TPU** pouvant aller jusqu'à quatre ans selon votre affiliation à une structure d'accompagnement vers la formalisation telles que les CGA, DOSI, ANADEB.



Office Togolais des Recettes - OTR



#CQFS

L'OTR est désormais disponible sur «**WhatsApp**» pour vos questions, observations et commentaires liés à la fiscalité et à la douane via le numéro

(+228) 90 99 41 01



Office Togolais des Recettes - OTR